

Archives de la Province
c/s M. Antoine Bay
Bureau du Parlement
Ottawa, P. C.

PENSER A CE QUE L'ON ECRIT — —

— — ECRIRE CE QUE L'ON PENSE

DIEU — PATRIE — FAMILLE

GAZETTE DES CAMPAGNES

Éditeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS "Autorisée comme envoi postal de la seconde classe" "Ministère des Postes, Ottawa" Directeur: L. de G. FORTIN

Série II Vol. 7 — No 35

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE, (Kamouraska)

29 juillet 1948

La QUATRIEME EGLISE de SAINTE-ANNE. (1845-1917)

Une promesse de M. Mailloux.

Directeur et supérieur du collège de Sainte-Anne, pionnier de la tempérance (avec M. Quartier), missionnaire de la foi (contre Chiniquy, dans les Illinois, E.-U.), écrivain fécond, musicien, M. Mailloux dont l'activité fut débordante, a été un curé modèle. D'une grande sévérité pour lui-même, il n'hésitait pas à l'imposer aux autres, par la force de l'exemple. Aussi, le souvenir qu'il a laissé au collège et dans la paroisse est-il très vénéré.

Le 29 août 1848, il écrivait à Mgr Signay: "Il y a trois ans, lors de ma grave maladie de coeur, j'ai promis à Sainte-Anne et à la sainte Vierge de reconstruire mon église, puis de me consacrer aux missions ou aux retraites. Aussitôt, mes battements de coeur cessèrent." (Histoire du Collège de Sainte-Anne, par Mgr Lebon, p. 70).

La quatrième église de Ste-Anne.

Le 28 avril 1845 pour faire suite à une décision prise, l'année précédente, par les francs-tenanciers, on commençait à démolir l'église pour en rebâtir une plus vaste sur le même site. Les écoliers qui allaient alors à l'église paroissiale pour les offices religieux — le curé de Ste-Anne était alors d'office supérieur du collège — prêtèrent main-forte aux ouvriers. L'un d'eux, M. Auguste Béchar, qui devint publiciste, s'exprime ainsi: (Mgr Lebon, "Histoire du Collège" p. 71) "Nous nous rappelons, comme si c'était d'hier, la manière dont on fit dégringoler de son piédestal le vieux clocher qui accusait une autre époque. Nous, comme tous nos camarades de cette année, nous avions la main au cable qui devait abattre cette relique, et nous faisons sans remords ce travail de démolisseurs, sans respect même pour les souvenirs attachés à ce clocher d'où s'étaient échappées tant de notes gaies ou funèbres..."

Le 27 mai, on commençait la maçonnerie nouvelle. Le 19 juin, M. Bégin, curé de la Rivière-Ouelle, bénissait la première pierre. A cette cérémonie, M. Quartier, curé de St-Denis, donna le sermon.

La consécration solennelle du nouveau temple eut lieu le 27 octobre 1846. L'officiant fut Mgr Magloire-Auguste Blanchet, évêque de Walla-Walla (Oregón, E.-U.). "La cérémonie, commencée à 8h. 30. a.m., ne finit qu'à 3h. 45 de l'après-midi," rapporte Mgr Lebon dans son ouvrage sur le collège. Le lendemain, consécration de deux autels, au Très Saint Coeur de Marie et aux saints Anges.

Cette église n'était pas terminée, et elle n'avait pas de sacristie. Une note indique que, pendant la construction, l'ancienne sacristie servait d'oratoire... Elle a bien pu subsister encore quelques années.

Les cloches...

La vieille cloche du haut de Ste-Anne avait terminé sa carrière en 1836, alors qu'elle fut brisée accidentellement. On l'avait immédiatement remplacée par une autre qui fut hissée au clocher de la nouvelle église, en 1846. Dix ans plus tard, la paroisse accusant une population de 3,200 âmes, une paroisse-fille, St-Onésime, fut créée; une église fut bâtie, et la cloche de Ste-Anne continua à chanter en ce nouveau clocher. A Ste-Anne, en 1857, un carillon de trois cloches fut béni par Mgr l'évêque de Québec. Ces cloches avaient été achetées en France.

En 1902, le 12 juin, un carillon de proportion plus considérable remplaça le premier. C'est M. le curé Fraser qui l'avait commandé à la fonderie Havard, de Ville-Dieu, France. L'évêque consécrateur était Mgr Régin.

L'incendie de 1917.

Cette église fut incendiée en 1917; presque tout l'ameublement a été sauvé, sauf les cloches et l'orgue, un Mitchell dont on louait la valeur des jeux. Les paroissiens de Ste-Anne furent vivement affectés par la destruction soudaine de leur temple, ce 8 décembre. Et longtemps, le vent siffla dans ses murs décharnés mais relativement intacts, ayant été faits à l'ancienne mode. Mais trop exigüe, placée dans un endroit limité aux deux extrémités, l'église n'était pas susceptible de porter des agrandissements. Aussi, dès le printemps de 1918, rasa-t-on ses murs, dont les fondations dormirent pendant 30 ans sous le terre-plein de la cinquième église.

Ce temple a connu bien des splendeurs. Il avait été miné depuis 1865, alors que M. Paradis était curé. A peu près vers le même temps, on y avait installé des poêles au coût d'environ 60 louis (\$240.00) et un harmonium, au coût de 65 louis, soit \$260.00. L'orgue Mitchell ne le remplaça qu'une vingtaine d'années plus tard; et lorsque l'église fut incendiée, en 1917, on venait de terminer des réparations à la sacristie, et l'installation d'un système de chauffage central, à vapeur, sous basse pression.

Trois magnifiques tableaux périrent aussi, le 8 décembre 1917. Celui qui complètera cette esquisse de nos cinq églises aura probablement plus de loisirs qu'un journaliste d'occasion pour en parler avec connaissance.

Nous conservons de cette église plusieurs documents photographiques de l'extérieur, à plusieurs dates différentes, des ruines, après l'incendie, ainsi que de l'intérieur. Cette église, à bien dire, fait partie de l'histoire de nos jours, plusieurs centaines de citoyens y ayant été baptisés et y ayant fait leur première communion.

Personne n'évoque son souvenir sans une pointe de tristesse, et sans rappeler les magnifiques solennités que M. le curé Fraser, très dévot, et très artiste, relevait de toutes les splendeurs de la liturgie et de la musique. M. Ludger Raymond, un vétéran de la maîtrise paroissiale, n'évoque jamais ce souvenir sans regret. Personnellement, je me rappelle avoir entendu dans la vieille église la schola que M. Fraser avait formée. Elle était certes remarquable pour l'époque.

Le vieux cimetière.

Avec l'église, devait disparaître complètement le vieux cimetière, qui était situé au flanc de la montagne du collège, et qui finissait la butte. Le monticule de tuf sur lequel était juchée notre cinquième église n'existait pas tel quel en 1918. Du côté ouest, l'église était alors comme enfoncée dans le flanc de la butte. Le chroniqueur se souvient qu'il est allé chercher du tuf, à l'ouest de l'église, et qu'il devait guetter les pièces qui pouvaient bien tomber sur la tête des piocheurs.

On avait donc fait disparaître complètement le vieux cimetière pour y trouver un endroit pour y construire la cinquième église. Lorsque le collège de Ste-Anne fut disparaitre tout le flanc de la butte pour y creuser un parc, à certains endroits, on fit partir, d'un seul coup, des tranches de tuf d'une vingtaine de pieds. Ces matériaux ont servi à agrandir la vaste cour du cours anglais, et aussi à certains travaux de voirie, comme aujourd'hui.

Pour que le vieux cimetière (1799-1891) cède la place à l'église nouvelle, il a fallu exhumer les corps de plus de 5,000 fidèles qui y dormaient leur dernier sommeil, et les placer dans une fosse commune, au cimetière des Pins, où on leur a élevé un monument. Non seulement, il fallut dépasser la profondeur à laquelle on avait enterré les défunts, mais il fallut creuser véritablement dans la butte, à l'ouest et au sud. Qui ne se rappelle pas le troisième escalier qui aidait aux piétons venant du sud à monter au niveau du chemin du soubassement?

Dans quelques mois tout au plus, il ne restera plus que le souvenir d'une colline d'une trentaine de pieds qui montait graduellement du chemin actuel pour aller rejoindre le sommet de la butte actuelle du collège. Avec elle aura disparu sur le terrain de la fabrique, les fondations de trois églises, et le site du presbytère 1800-1948, car la nouvelle église le remplacera. Heureusement, la photographie conservera ces souvenirs; et nous espérons que la Société d'Histoire régionale pourra puiser abondamment dans les trésors dispersés dans le Collège et un peu partout dans la région, pour reconstituer parfaitement les endroits que nos ancêtres immédiats, et nous-mêmes, avons tant fréquentés.

Les curés (1845-1917)

Ce furent: M. Alexis Mailloux, 1838-1848; L.-A. Bourret, 1848-1865; M. Od. Paradis, 1865-1875; Mgr C.-E. Poiré, 1875-1896; Georges Fraser, 1895-1908; L. Gauvreau, 1908-1909; P.-G. Miville, 1909-1911; M. C. Gagné, 1911-1914; et E.-B. Martin, 1914-1929.

Une cinquantaine de prêtres ont été baptisés dans cette quatrième église, ainsi que d'innombrables religieux et religieuses.

Ls-de-G. Fortin.

DÉCÈS

Madame Louis Bérubé.

Vendredi dernier, décédait à l'Hôpital Saint-Sacrement, de Québec, dame Louis Bérubé, B.S.A., M. Sc. P., professeur à l'Ecole Supérieure des Pêcheries. Mme Bérubé, née Thérèse Jean, est décédée après plusieurs mois d'une maladie supportée avec un courage vraiment chrétien. Mme Bérubé est décédée à l'âge de 33 ans, moins quelques jours.

Outre son époux, M. Louis Bérubé, professeur à l'Ecole des Pêcheries de Ste-Anne-de-la-Pocatière, la regrettée défunte laisse dans le deuil ses enfants: Louise, Charlotte et Jean; son père et sa mère, M. et Mme J.-A.-P. Jean, de Québec; ses frères, Yves, professeur à l'Ecole des Pêcheries de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Robert (leR), P. Robert Jean, s. p., de Montréal), Edouard, étudiant en Droit à l'université Laval, Clément, étudiant en médecine dans cette même institution, Bernard, Denis et Michel, tous trois étudiants au Collège des Jésuites St-Charles-Garnier; ses soeurs: Mme Gilles Dostaler, née Clotilde, Luce, étudiante à la faculté des Sciences sociales de l'université Laval, Marguerite (la Révde Soeur Marie d'Israël), du Bon pasteur, de Québec, Madeleine Jean, de Québec également; ses oncles: M. l'abbé François-Xavier Jean, de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, l'ho. Joseph Jean, solliciteur général du Canada, Wilfrid Jean, de St-Roch-des-Aulnaies, Zébéde Jean, de St-Philippe de Néri; ses belles-soeurs, Mme Yves Jean (Eileen Balzer) et Mme Edouard Jean (Estelle Fleury); ses tantes: la Révde Soeur Notre-Dame de Liesse et la Révde Soeur Marie de l'Espérance, de la Communauté des Soeurs Franciscaines missionnaires de Marie, de Québec.

Les funérailles ont eu lieu, lundi matin, fête de Ste-Anne, en la chapelle du Collège, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. L'inhumation a été faite au cimetière des Pins, dans un lot de famille.

A M. Louis Bérubé, à M. l'abbé F.-X. Jean, et à toute la famille éplorée, nos plus vives condoléances.

Les terres de la GRANDE-ANSE et du PORT-JOLY.

par Léon ROY

(Suite)

Au point de vue du droit seigneurial et du droit tout court, ne peut-on pas se demander si l'Intendant n'avait pas outrepassé ses pouvoirs en sanctionnant ainsi, par un acte officiel, le transfert de cet arrière-fief, d'un fief noble en un autre, dont il allait, de toute apparence former partie intégrante? Comme madame la comtesse de Bethune, née Marie-Thérèse Pollet (1672-1740), l'unique enfant issue du premier mariage de feu Marie-Anne Juchereau, se trouvait héritière pour moitié de l'arrière-fief Pollet, si ce dit fief devenait partie intégrante de la seigneurie de la Pocatière, celle-ci y perdait assurément au jeu, car elle ne pouvait prétendre aux mêmes avantages dans la totalité de la seigneurie de la Pocatière.

— La seigneurie de la Bouteillerie ou Rivière-Ouelle —

Comme on peut s'en rendre compte, l'histoire des paroisses de Saint-Roch et de Sainte-Anne, dans la Grande-Anse, ne peut guère être étudiée séparément. Il faut, en outre, tenir compte de la Rivière-Ouelle, paroisse-mère d'où sont partis quelques uns de ses fils pour se fixer dans l'une ou l'autre de nos deux seigneuries, avant que celles-ci ne soient elles-mêmes devenues paroisses-mères à leur tour.

Disons tout de suite, que d'après l'acte de concession du 29 octobre 1672 (11), la seigneurie de la Bouteillerie ou Rivière-Ouelle devait avoir deux lieues de front sur une lieue et demie de profondeur, à prendre sur le fleuve Saint-Laurent, savoir: une lieue au dessus et une lieue au dessous de la rivière Houelle. Or, la seigneurie de la Pocatière, située entre celles de Saint-Roch, en remontant, et de la Bouteillerie, en descendant, s'étendait au delà de l'embouchure de la rivière Ouelle. M. de la Bouteillerie ne pouvait donc prendre une lieue de front au sud-ouest de cette rivière, sans empiéter sur la seigneurie de la Pocatière. Fort heureusement, il restait un vaste territoire non concédé, en descendant au nord-est, vers les Caps Mouraska. Cette dernière seigneurie ne fut concédée, en effet, que le 15 juillet 1674 (12). Elle ne s'étendait d'ailleurs que sur deux lieues de front au dessus de la rivière de ce nom, (et d'une lieue au dessous), de sorte que les seigneuries de Kamouraska et de la Bouteillerie ne se rejoignaient pas. C'est donc sur ce territoire, situé immédiatement au nord-est de l'embouchure de la rivière Ouelle, et à partir de cette borne, que M. de la Bouteillerie trouva à peu près tout l'espace que lui accordait l'acte de concession de sa seigneurie. Quoiqu'il en soit aucun acte de rectification de bornes nord-est de la seigneurie de la Rivière-Ouelle ne paraît avoir été retracé. Mais l'acte de concession de la seigneurie de l'Anse-Saint-Denis, d'une lieue (sic) de front, entre les seigneuries de Kamouraska et de la Bouteillerie, en date du 12 mai 1679 (13), reconnaît implicitement au seigneur de la Rivière-Ouelle le droit d'avoir pris, à l'endroit où il pouvait encore le trouver, le territoire qui lui avait été concédé. M. de la Bouteillerie n'empiétait ainsi que sur des terres non concédées. Dans son aveu et dénombrement, du 2 mai 1725, le seigneur de la Rivière-Ouelle au lieu de donner, suivant la coutume, les bornes de sa seigneurie telles qu'indiquées dans l'acte de concession, situait son fief, de deux lieues de front, sur une lieue et demie de profondeur, entre ceux de l'Anse-Saint-Denis, au nord-est, et de la Pocatière, au sud-ouest (14).

Mais tout cela ne s'était pas passé sans heurt entre les seigneurs de la Bouteillerie et de la Pocatière, comme nous allons le voir.

— Première rectification de bornes entre les seigneuries de la Bouteillerie et de la Pocatière —

D'après l'acte de concession de sa seigneurie de la Rivière-Ouelle, M. de la Bouteillerie se croyait, à juste titre, propriétaire d'une étendue d'une lieue de front au sud-ouest de cette rivière. En 1673 ou 1674, il concéda donc au moins deux terres, situées entre l'embouchure du Grand-Ruisseau du bas de Sainte-Anne et celle de la rivière Saint-Jean sur le Saint-Laurent, c'est-à-dire sur un territoire que la seigneurie de la Pocatière considérait avec non moins de raison comme sien. C'est ainsi que la terre de Martin Fouquet, de 5 arpents de largeur, située au Petit Ruisseau, un peu plus haut que l'embouchure du Grand-Ruisseau; de même que celle de Jacques Miville-dit-Deschênes, de 6 arpents de front, dont la borne sud-ouest était marquée par l'embouchure de la rivière Saint-Jean, furent originairement concédées à ses deux colons par le seigneur de la Bouteillerie.

Le différend durait ainsi depuis trois ans, lorsque, pour tenter d'y mettre fin, Jean-Baptiste Deschamps de la Bouteillerie et Marie-Anne Juchereau signaient l'acte d'accord suivant, en présence du gouverneur de Frontenac, le 15 juin 1675:

Sur les différends qui estoient entre Demoiselle Marie anne Juchereau Veuve du Sr de la Combe d'une Part et le Sr Jean Baptiste François Deschamps escuyer Sr de la Bouteillerie dautre pour raison des terres qui leurs avoient estées concédées le long du fleuve St Laurent vers la Grande anse par monsr Talon cy devant intendt de la Justice police et finances de ce pays dont les contracts se sont trouvez dattés du mesme jour lesquels ayant estées par nous veus et examinés et les parties ouyes sur leurs demandes

et pretentions respectives sont demeurez d'accord en notre presence que les terres qui sont le long dud, fleuve a començer depuis la concession du Sr de St Denis en dessendit Vers la riviere Houel seront et appartiendront dorenavant à lad. Damoiselle Vefve de la Combe à la reserve d'Un quart de lieux qui sera pris de front depuis lad. riviere houel en remontant led. fleuve lequel demeurera et appartiendra ault Sr de la Bouteillerie desquelles terres is jouiront chacuns comme dessus aux termes de leurs contracts de concessions fait a Quebec le quinze juin mil six cent soixante quatre signé Frontenac Marie anne Juchereau Deschamps de la Bouteillerie et est encore escrit Collationné sur l'original en papier demeuré au greffe du conseil souverain par moy greffier en iceluy soussigné a Quebec ce premier jour de juillet MVIC soixante et dix sept. Ainsi signé Bequet (15).

Si l'on tient compte de la topographie des lieux — voyez le plan cadastral du comté de Kamouraska — on admettra que cet acte d'accord ne valait guère mieux que les actes de concession, au point de vue des bornes entre ces deux seigneuries.

C'est probablement cette perte d'un quart de lieue de front à l'extrémité nord-est de sa seigneurie de la Pocatière, en 1675, qui servit de prétexte à demoiselle Marie-Anne Juchereau, veuve du sieur de la Combe pour obtenir du gouverneur et de l'intendant, en 1677, une nouvelle concession d'une demie lieue de front le long du fleuve, sur deux lieues de profondeur, à prendre depuis les terres qui appartiennent au sieur de Saint-Denis, son père, c'est-à-dire depuis la seigneurie des Aulnaies, en remontant (jusqu'à la seigneurie du Port-Joly). C'était le petit fief de l'Islet-à-la-Peau, ou la demi-lieue, qui fit d'abord partie de la paroisse Saint-Roch. Nous en reparlerons plus loin.

— Les seigneurs de la Pocatière —

Après onze ans de veuvage, Marie-Anne Juchereau, la première seigneresse de LaCombe-Pocatière et de l'Islet-à-la-Peau, convola en second mariage, à Québec, le 23 février 1683, avec François Madeleine-Fortuné Ruelle d'Auteuil (1658-1737), seigneur de Monceaux, conseiller au Conseil Souverain et procureur général (16). Par leur contrat de mariage, au greffe Duquet, le 19 février 1683, les époux devaient exploiter leurs terres en commun. M. d'Auteuil devenait donc le gendré de Nicolas Juchereau de Saint-Denis (1625-92), premier seigneur des Aulnaies. C'est à ce titre qu'il signa de nombreux billets de concession de terres situées dans la seigneurie de Saint-Denis ou des Aulnaies.

Les seigneurs de la Pocatière n'habitèrent jamais leur domaine de la Grande-Anse. Tout au plus constate-t-on la présence de M. d'Auteuil à la Pocatière, de temps à autre, au cours de l'été. Ils vécurent d'ailleurs en France entre 1706 et 1718. C'est au cours de ce séjour dans la mère patrie que la première seigneresse de la Pocatière mourut. M. d'Auteuil décéda à Québec à l'âge de 80 ans, où il fut inhumé, le 11 juillet 1757.

Le 31 octobre 1746 (gr. Panet), les héritiers Pollet et d'Auteuil vendaient, sous forme de licitation volontaire entre eux, la seigneurie indivise de la Pocatière. Charles-François-Marie Ruelle d'Auteuil (1690-1755), sieur de Monceaux, époux de Thérèse Catin, veuve de Simon Rhéaume, marchand, s'en porta acquéreur, pour la somme de vingt mille livres. Celui-ci en avait la jouissance depuis la mort de son père et il se trouvait déjà propriétaire de la part de feu Pierre Ruelle d'Auteuil de la Malotière (1693-1735). Les autres héritiers d'Auteuil étaient alors: Ignace-Alexandre d'Auteuil (1688-1756); Madeleine-Catherine d'Auteuil (1689-post-1741), veuve 1^o de François de Selles sieur de Marbrelle, et 2^o de Charles Pothier, chevalier de Courcy; et Louise-Geneviève d'Auteuil (1696-post 1746), épouse de Jacques-Pierre Daneau de Muy. C'est ce dernier qui agissait au nom des autres héritiers, au moyen de procurations, dans l'acte dont il vient d'être question.

Le 6 juillet 1763, Thérèse Catin, veuve en premières noces de Simon Rhéaume et en secondes de Charles Ruelle d'Auteuil sieur de Monceaux, donnait tous ses biens à son fils Charles-Auguste Rhéaume (1711-post 1777). Celui-ci héritait ainsi de la part de sa mère dans la seigneurie de la Pocatière. Le 9 juillet 1767, il achetait ce qui lui restait à acquérir pour en devenir l'unique propriétaire (18).

Le quatrième seigneur de la Pocatière et de l'Islet-à-la-Peau fut le sieur Augustin Roy-dit-Lauzier (1701-90) l'un des notables habitants de Sainte-Anne-du-Sud, qui acheta ces deux seigneuries du seigneur Charles-Auguste Rhéaume, demeurant à St-François de l'île Jésus, le 12 octobre 1770 (gr. Sanguinet père). Mais pour acquérir une seigneurie il fallait certains capitaux, et le nouveau seigneur n'en avait pas. Un acte d'accord, intervenu entre Charles-Auguste Rhéaume, l'ancien propriétaire, et le seigneur Lauzier, le 31 octobre 1774 (gr. Saillant), ne semble pas avoir eu de suite favorable pour le nouvel acquéreur de la seigneurie, car dès le 15 novembre de la même année, le cas était soumis à la Cour des Plaidoyers commune. Peu après, il dut y avoir acte de retrocession, de Lauzier à Rhéaume, celui-ci n'ayant pas encore été payé du prix de vente de ses deux seigneuries. Augustin Roy dit Lauzier décéda à Sainte-Anne, à l'âge de 88 ans et 7 mois, le 12 avril 1790.

(suite à la page 6)

M. Léon Roy.



M. Léon Roy, archiviste, auteur de "Terres de la Grande-Anse et du Port-Joly".

Blocs-Notes

Puissance du coopératisme

Le coopératisme est devenu une force mondiale. D'après un commentaire de l'Ottawa Citizen, l'Alliance coopérative internationale peut parler au nom de 93,500,000 coopérateurs, dispersés à travers l'Europe, l'Amérique, les Indes, la Chine, etc.

Ces hommes s'adonnent aux activités les plus diverses. Le quotidien outaouais rappelle qu'au Canada, leur mouvement est surtout vigoureux chez les cultivateurs et les pêcheurs; leur activité est plus dispersée en Grande-Bretagne; dans les pays scandinaves les coopératives ont bîsé l'étreinte de plusieurs trusts. Aux Etats-Unis la vie chère a encouragé les unions ouvrières à établir des magasins coopératifs".

Chez nous aussi plusieurs syndicats commencent à se tourner du côté du coopératisme. La C.T.C.C. a donné un mot d'ordre vigoureux dans ce sens: on s'en réjouit vivement.

Jusqu'ici les syndicats s'étaient presque uniquement intéressés à l'aspect salaire. Mais en période d'inflation, que signifie le salaire? Il a beau s'esquinter à suivre le coût de la vie, jamais il ne le rattrape sûrement. Et dans cette course folle, toute la machine économique risque à la longue de se détraquer.

Par la coopération, les ouvriers agiront directement sur le coût de la vie. Ils supprimeront les profits excessifs, et tendront à stabiliser les prix. C'est une action plus lente, mais combien plus sûre.

Et ses avantages ne sont pas uniquement économiques; elle communique à ses membres, quand elle est pratiquée consciemment, un sens de la responsabilité et une marge d'indépendance qui manquent cruellement à certains secteurs du prolétariat urbain. Elle est humaine et humanisante.

En dirigeant ses troupes vers la coopération le syndicalisme ouvrier suit l'exemple donné chez nous par le syndicalisme agricole. Il y trouvera plus de vigueur et de stabilité. Il permettra aux ouvriers d'organiser et d'exercer l'énorme puissance économique qu'ils possèdent en puissance.

"Le Devoir"



"Non!"

L'élection provinciale qui vient de se terminer a dépassé tous les espoirs, et a aussi multiplié les désespoirs politiques. Des hommes qui auraient dû rester dans la politique ont été priés de rester chez eux; de vrais bons à rien ont été remerciés. On a élu des hommes nouveaux, réélu des hommes excellents et des médiocres... comme en toute élection. Ce n'est pas le point crucial.

Le gigantesque "Non serviam" que Québec vient de servir à Ottawa a, lui, une signification sans équivoque. Il a aussi des causes très nettes: la politique à double jeu, et à double signification qu'Ottawa a servie à la province depuis près de 50 ans a fait son temps. Et le gigantesque mensonge anti-impérialiste et anti-conscriptionniste a trouvé sa récompense.

Il est malheureux que la punition ait atteint des âmes qui ne la méritaient pas... Le plus triste serait que, le 19 août, il y ait à Ottawa pour succéder à M. King un vrai de vrai qui ne prendrait même plus la peine de masquer sa pensée.

On pourra encore répondre "non". Mais à qui alors pourrions-nous répondre "oui"? La chose inquiétera tous les esprits sérieux, et d'ici très peu.

L. G. F.

Un député pour Kamouraska.

En 1936, Kamouraska élisait M. R. Chalout qui se sépara immédiatement du gouvernement d'alors. En 1939, Kamouraska qui venait d'être effacé de la carte électorale élit M. Casgrain, qui étant déjà député de Rivière-du-Loup ne fit pas en sorte que le comté de Kamouraska se sentit revivre.

A l'élection de 1944, Kamouraska élit M. Lizotte qui dut faire son terme dans les régions arides de l'opposition.

En somme, Kamouraska fut sans représentant à lui pendant une longue période de douze ans.

Hier, il fit son choix de M. J.-Alf. Plourde, industriel, de Mont-Carmel, un homme neuf en politique, indépendant de fortune, et dans la force de l'âge.

Souhaitons à Kamouraska et à son député nouveau tous les succès légitimes et... plutôt pressants qu'ambitionnent à bon droit les régions rurales.

L. G. F.

Pas d'opposition provinciale.

Le prochain parlement provincial n'aura à bien dire pas d'opposition. Tout au plus 10 députés, y compris les indépendants sur plus de 92 comtés. Et sur cette dizaine de députés, environ la moitié sont de langue anglaise, et représentent (dit-on) des comtés cossus. "Ce sont des comtés non-autonomistes", disent les uns.

Dans plusieurs autres comtés, plutôt pauvres, il y a des majorités tellement petites qu'elles peuvent bien avoir pour origine l'influence des organisations locales bien pourvues, celles à propos desquelles Tarte disait que "les élections ne se font pas avec des prières".

Il semble bien que dans les deux interprétations il y ait du vrai. Ce qui peut consoler les philosphes en élections.

Mais ça ne change pas un iota au fait canadien suivant: et c'est que la Province de Québec vient de lancer à Ottawa un défi de première grandeur. Le geste a sa beauté, certes! Mais il comporte de grandes responsabilités pour l'avenir, car il n'échappera à personne que ces élections provinciales ont été faites sur des questions fédérales; en tous cas, la chose est comprise ainsi ailleurs, et c'est ce qui compte.

Que le gouvernement provincial — il n'est pas question d'une administration ici mais de celles que nous avons connues depuis 25 ans — se décide une bonne fois à prendre les devants et à servir d'exemple à Ottawa, comme il le devrait, ce serait un point énorme de gagné.

Sans une opposition vigilante, il est dangereux que les projets hardis, qui demandent de l'étude et beaucoup de prévision de l'avenir, échappent à une députation harcelée de demandes surgissant de toute la province, les comtés à mettre en pénitence étant surtout des comtés urbains... et n'étant peut-être pas représentés par des hommes qui pensent comme le reste de la province.

La province de Québec vient de dire une parole décisive. Elle aura à poser des actes décisifs. Ses gouvernants méritent l'appui de tous, pour réussir dans la tâche immense qui leur est confiée.

L. G. F.

Le siège de Berlin.

Il y a un mois que dure le blocus de l'ancienne capitale allemande.

La semaine dernière les Alliés de l'Ouest, Etats-Unis, France et Grande-Bretagne ont envoyé des notes diplomatiques à Moscou pour protester contre ce procédé aussi illégal qu'inhumain d'affamer des millions d'innocents, en interdisant l'accès de Berlin par route ou par chemin de fer. Les Soviets ont répondu par une fin de non-recevoir, et même, selon leur coutume, en rejetant sur les Alliés la responsabilité de ce qui arrive...

Les Russes font-ils ce que les Anglais appelleraient un "test case"? Jettent-ils ainsi un coup de sonde pour savoir à quel point l'Occident est résolu à résister à leurs exigences?

Peu important leurs intentions. Ce qui est véritablement en jeu, c'est la question de savoir si la force et l'ambition vont prévaloir sur le droit et la justice.

Le problème à régler est délicat. On sait en gros de quoi il s'agit. A la fin des hostilités en Europe, il fut décidé entre les "Quatre Grands" de partager l'Allemagne vaincue en quatre zones distinctes d'occupation. La moitié occidentale était divisée comme suit: au nord, la zone britannique; le sud-est relevait des Etats-Unis, et le sud-ouest, le région rhénane, de la France. L'Allemagne orientale passait sous l'occupation soviétique.

Or la capitale allemande s'est trouvée de la sorte enclavée dans la zone russe, dont les limites occidentales étaient placés à cinquante milles à l'ouest de Berlin. Comme il convenait au prestige des vainqueurs, Berlin même fut divisé en quatre secteurs différents, l'est relevant de la Russie le nord de la France, l'ouest de la Grande-Bretagne, et le sud (comprenant le fameux aéroport de Tempelhof) des Etats-Unis.

Dans ces conditions il était évident que les Alliés occidentaux devaient posséder des moyens de com-

munication avec leurs secteurs respectifs. Une entente fut donc conclue sans difficultés. L'usage de certaines routes et de certaines voies ferrées fut concédé, de même que l'on détermina des "couloirs aériens" pour la circulation par avion. Jusqu'au mois dernier, l'entente conclue fut respectée, et aucune difficulté sérieuse n'entrava le ravitaillement des missions alliées et des Berlinoises de leurs secteurs.

Seulement on sait de quelle façon les "Quatre Grands" ont mené les choses depuis trois ans. Il a été impossible d'amorcer même une discussion sérieuse des dispositions du traité avec l'Allemagne. Les réunions des délégués compétents, à Londres ou à Moscou, se sont toujours terminées sans résultats. En ces conférences, comme ailleurs, la Russie a voulu imposer ses conceptions particulières, qui aboutiraient à lui donner le contrôle entier du territoire allemand.

Pendant ce temps, l'administration "quadripartite" de Berlin a été opérée dans le même esprit que les conférences diplomatiques, la Russie *mettant des bois dans les roues* aussi souvent que l'occasion s'en est présentée. Il devenait de plus en plus évident, à mesure que le temps passait, que Moscou qui bolchévisait à fond sa zone d'influence territoriale, désirait avoir les mains libres à Berlin et souhaitait que la capitale fût laissée à sa discrétion. Déjà, à la fin de l'année dernière, les Alliés avaient reçu, directement ou indirectement, des "invitations" à quitter Berlin armes et bagages...

Bien entendu, ils n'en firent rien. Mais les Russes augmentèrent leur pression de semaine en semaine jusqu'au 24 juin, alors qu'ils interdirent purement et simplement la circulation des trains et des voitures automobiles des Alliés depuis les zones territoriales jusqu'à la capitale. Les raisons étaient d'ordre technique (mauvais état des routes et des voies ferrées...) ou *sécuritaire* (obligation pour les Alliés et leurs convois d'avoir un permis et de subir une inspection soviétiques).

Il restait la route de l'air. Les Américains et les Britanniques s'en sont servi pour transporter des cargaisons de vivres et même de charbon. Avec ces moyens imprévus, le "blocus" soviétique devenait sans objet. Les Soviets prétendirent alors que les Alliés violaient les règlements aéronautiques, et enfin s'avisèrent de décréter des manœuvres aériennes sur la route des avions alliés. Cette dernière décision a suscité une réplique appropriée. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont immédiatement fait passer en Allemagne, ou sur des bases continentales européennes, des centaines de chasseurs et de bombardiers géants. Eux aussi feraient des "manœuvres"...

Cette réplique pouvait amener une solution "explosive". Il semble au contraire qu'elle ait déterminé une détente. A tout événement, même avec la patience qu'il y faut mettre, il ne peut être question de livrer toute l'Allemagne à la merci des Soviets. Ce n'est pas seulement une question d'humanité — car ce serait réduire cinquante millions d'hommes à l'esclavage, — c'est encore, et surtout, une question de sécurité mondiale. Il faut assurer une paix véritable à l'Europe. Il est plus que temps que l'on s'occupe de régler le problème principal de cette paix, le traité allemand qui gouvernera les destinées de demain.

"Avant-Poste gaspésien"

CONFIEZ
VOS TRAVAUX D'IMPRESSION

FORTIN & FILS
- IMPRIMEURS -

Ste-ANNE-de-la-POCATIERE

Kamouraska, P. Q.



BUREAU DU SÉCRÉTARIAT: MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, QUÉBEC, P.Q.

M. Alexandre Fournier, Montmagny, Président.
M. Napoléon Sansoucy, St-Ours, V.-prés.
M. Maurice Bernier, Bécancour, Nicolet.
M. J.-A. Leblanc, Stornoway, Frontenac.
Marc Leclerc, Min. de l'Agr., Secrétaire.

Admission à l'étude de l'agronomie.

Les examens d'admission à l'étude de l'agronomie auront lieu les 30 et 31 août à l'Institut Agricole d'Oka, le 15 septembre à l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et le 1er octobre au Macdonald College.

Tous les candidats qui ne détiennent pas le baccalauréat ès arts ou ès sciences, ou le "high school leaving certificate", sont astreints à ces examens.

Tous les candidats s'inscrivent au secrétariat de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec avant le 1er août.

Réunions d'éleveurs.

Pour la première fois, depuis la fondation du cercle d'éleveurs de bovins Canadiens du district No 4, "Cercle de la Chaudière", comprenant les comtés de Beauce, Frontenac, Wolfe et Mégantic, les éleveurs de cette race se sont réunis sur la ferme de M. J.-A. Leblanc, Stornoway, comté de Frontenac, jeudi, le 15 juillet dernier.

Le secrétaire profita de son passage pour renseigner les éleveurs de ce district sur les principales activités de la Société et du programme de l'année en cours.

MM. Félix Arsenault, E. Boutin, Ludovic Garneau et Rosaire Corriveau, agronome, ont assisté à cette réunion annuelle.

La classification officielle du troupeau de M. Leblanc, directeur de la Société des Éleveurs de bovins Canadiens, fut faite au cours de la journée par le classificateur officiel, M. Andréa St-Pierre, directeur de la Ferme-Ecole Provinciale de Deschambault.

M. St-Pierre donna ensuite une intéressante démonstration sur quatre sujets de différentes catégories. Cette démonstration pratique intéressa vivement les éleveurs présents.

Un prix de présence offert par la Compagnie "Green Cross" fut décerné à M. J.-A. Leblanc.

La Société remercie sincèrement M. et Mme Leblanc de la réception aux agronomes et aux éleveurs.

Marc Leclerc, secrétaire,

Pique-nique annuel provincial.

Monsieur,

Le pique-nique annuel provincial de la Société des Éleveurs de chevaux et de bovins Canadiens, aura lieu sur la Ferme-Ecole Provinciale de Deschambault, comté de Portneuf, à la mi-août.

Les éleveurs de chevaux et de bovins Canadiens sont priés de se rendre en plus grand nombre possible et d'y amener leurs amis.

Afin de faire un succès de cette fête champêtre, commencez immédiatement à vous organiser entre éleveurs pour y assister nombreux.

Un programme intéressant sera préparé pour renseigner les éleveurs et plusieurs prix de présence seront distribués aux heureux gagnants des différents concours.

Plusieurs représentants des gouvernements Fédéral et Provincial assisteront à votre pique-nique.

La date officielle de cette manifestation vous sera annoncée plus tard. Ne manquez pas de suivre attentivement les avis qui paraîtront dans le journal "Gazette des Campagnes".

Veillez me croire,

Votre tout dévoué,

Marc Leclerc, secrétaire.

Entre Eleveurs d'animaux "Canadiens"

"L'amélioration d'une race de bétail est une entreprise de longue haleine; je dois féliciter votre société de l'orientation qu'elle donne à son programme d'action, car je crois dans l'avenir des animaux de race Canadienne."
(Hon. L. Barré, à Deschambault, 13 août 1946)

Réunion d'éleveurs

A Hébertville station

Les membres du Club des Éleveurs de Chevaux et Bovins Canadiens du Royaume du Saguenay-Chicoutimi-Roberval et Lac-St-Jean ont tenu leur réunion annuelle le 22 juin à Hébertville-Station. M. Philippe Garneau, de St-Pierre, président du Club, a souhaité la bienvenue aux membres et présidé les délibérations.

Après lecture d'un rapport des activités du club durant les derniers douze mois, par M. Bertrand Hudon, secrétaire, M. Marc Leclerc, secrétaire-trésorier des Sociétés d'Éleveurs de Chevaux et Bovins Canadiens de la Province, a causé avec les éleveurs des sujets dont nous donnons un résumé. Il a insisté sur l'importance pour chaque adepte des bovins canadiens d'installer à l'entrée de sa ferme une enseigne ou un panneau-réclame qui l'identifie bien comme tel. Ce panneau-réclame est artistiquement fabriqué et d'une très belle apparence. Il ne coûte que quelques piastres dont le déboursé est amplement justifié par la propagande qui sera faite ainsi. M. Leclerc a fait remarquer aux éleveurs qu'il y a régression dans le nombre de vaches canadiennes soumises au contrôle du Livre d'Or. Il y a eu diminution de 30% en 1947 comparativement à l'année précédente. La rareté de la main-d'oeuvre ne devrait pas être une raison suffisante pour justifier cette diminution. Le secrétaire a aussi souligné le travail fait en 1947 en vue de l'enregistrement supérieur des juments canadiennes destinées à l'élevage. Il a signalé que la Société versera des primes substantielles aux cultivateurs qui élèveront un poulain ou une pouliche de race canadienne issu d'une jument inspectée et acceptée comme "supérieure". Les activités générales de la Société ont été passées en revue par M. Leclerc: travail fait en vue d'inciter un plus grand nombre d'éleveurs à prendre part aux expositions, notamment l'Exposition Royale d'hiver, à Toronto; campagne ayant pour but de mieux préparer les sujets présentés aux différentes foires; classification de nombreux troupeaux de vaches canadiennes, etc.

M. J.-Bruno Potvin, publiciste au Service de l'Information, a insisté sur l'importance de la publicité si les éleveurs d'animaux canadiens veulent se tenir en diapason des partisans des autres races. Il a laissé entendre que bientôt les éleveurs de chevaux et bovins canadiens auront leur revue mensuelle bien à eux s'ils veulent bien coopérer en s'abonnant à cette revue, d'abord, et en y mettant des annonces qui l'aideront financièrement. En attendant, il a fortement conseillé aux éleveurs de lire chaque semaine la "Gazette des Campagnes" qui, depuis près de deux ans, leur accorde généreusement au moins une page par semaine. Cette page que le professeur L.-de-G. Fortin, met gratuitement à leur disposition, contient une foule de renseignements précieux.

M. Nap. Jourdain, agronome-propagandiste en Industrie Animale pour la région, a demandé aux éleveurs d'avoir plus d'esprit de groupe en s'entraînant les uns les autres. Il a souligné qu'un "réveil" s'impose si les éleveurs veulent aller de l'avant et améliorer leur élevage. L'emploi des meilleurs producteurs, une sélection rigoureuse des sujets mis en élevage, une alimentation rationnelle en hiver, et de bons pâturages en été, sont les moyens suggérés par M. Jourdain en vue de rendre l'élevage plus payant. Il a conseillé aux intéressés à se rendre nombreux à la prochaine exposition de Roberval, comme exposants ou visiteurs. Ces derniers sont priés de bien préparer les sujets qui seront exposés.

Les éleveurs de bovins canadiens ont profité de cette réunion pour désigner celui qui jugera leurs animaux à cette exposition, le 9 juillet. M. J.-B. Potvin, agronome-publiciste, a accepté de faire ce travail.

Les éleveurs ont adopté plusieurs résolutions dont celle de demander aux autorités concernées s'il n'y aurait pas moyen de raccourcir les délais



BUREAU DU SÉCRÉTARIAT: MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, QUÉBEC, P.Q.

M. Jos. Hébert, Bécancour, Nicolet, Président.
M. Rosario Pelletier, M.S.A., Ste-Anne, V.-prés.
M. Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe.
M. L.-P. Villemare, Ste-Julienne, Montcalm.
Marc Leclerc, Min. de l'Agr., Secrétaire.

entre l'envoi des demandes d'enregistrement et d'émission des certificats. On émet aussi le voeu que l'émission de rapports officiels d'inscription de vaches au Livre d'Or ou au Livre d'Elite se fasse plus rapidement. Dans les deux cas, on faciliterait ainsi la vente de sujets mâles et femelles. Les membres du club ont aussi opté pour une contribution annuelle à leur association locale afin qu'elle ait des fonds à sa disposition pour parer aux dépenses incidentes. Cette contribution sera de 1% sur toutes les ventes d'animaux de race pure faites par les membres. Il a été également décidé de faire une propagande active en vue d'augmenter le nombre de membres actifs de la Société de même que le nombre de vaches soumises au contrôle officiel.

On a ensuite procédé aux élections annuelles. Ont été élus: président, M. Jos-Elie Tremblay, de St-Bruno; vice-président, M. Ph. Garneau, de St-Prime; secrétaire, M. Bertrand Hudon, de St-Jérôme; directeur: MM. Edmond Pilote, de St-Félicien et David Gauthier, d'Hébertville-station.

Cette intéressante journée s'est terminée par une séance de vues animées données par M. Jos. Morin, du Service Provincial de Ciné-photo, et à laquelle assistaient quelque 200 personnes.

Les gagnants des prix de présence ont été: boîte de DDT offerte par la Cie Green Gross, M. Ph. Garneau; prix de \$3.00 et \$2.00 offerts par M. Gérard Dallaire, courtier en assurance, d'Hébertville-station; MM. M. Bouliane et Bertrand Hudon.

Ont pris part à ces séances MM. J. Méthot, agronome-adjoint à Hébertville; J.-L. Langevin, agronome-propagandiste des Cercles de jeunes Éleveurs; Paul Carpentier, de Ciné-Photo; H. Bois, agronome du comté de Lac-St-Jean, retenu à sa chambre par la maladie, a fait parvenir un message d'encouragement aux éleveurs et les a assurés de son dévouement et de sa sympathie.

On offre en vente:

M. Marc Bigué, Ste-Anne de la Pérade, offre en vente un taureau âgé d'un mois, éligible "AA", provenant de la vache "Anne de la Pérade" qui est diplômée de la Médaille d'argent. Cette vache a conservé 86.0 lors de la classification officielle.

Cet éleveur offre en vente 5 génisses âgées de 2 à 4 mois provenant d'un taureau classé "AA" et de vaches sous contrôle officiel.

M. Raynald Villemare, St-Esprit, Montcalm, offre en vente les taureaux suivants:

"Allah Don de Julienne" 9A-2888-, né le 28 mai 1946, classé "AA", provenant de la vache "Julienne Friponne" qui a donné la production suivante: (La mère du taureau a conservé 91.3)

Age	Lait Lb.	Gras Lb.	%	Division
2 ans	8,431	331	3.93	305 jours

"Carlo Don de Julienne" 3C-30815-, né le 10 avril 1948, éligible "AA", provenant de la vache Julienne 3T, classée Très-Bonne, qui a donné la production suivante:

2 ans	7,974	353	4.47	305 jours
-------	-------	-----	------	-----------

M. J.-A. Lablanc, Stornoway, Frontenac, offre en vente les taureaux suivants:

Un taureau âgé de 7 mois, provenant d'un taureau classé "AA" et de la vache "Kora de Lactor" qui a donné les productions suivantes:

2 ans	6,765	317	4.69	305 jours
3 ans	8,039	375	4.66	305 jours

Un taureau âgé de 4 mois, provenant d'un taureau classé "AA" et de la vache "Lucienne de Lactor" qui a donné les productions suivantes:

2 ans	6,523	291	4.46	305 jours
4 ans	8,401	373	4.44	300 jours
Adulte	8,707	403	4.63	305 jours
"	9,022	390	4.32	305 jours
"	8,995	427	4.75	305 jours

(Suite à la page 5)

On offre en vente:

(suite de la page 4)

Un taureau âgé de 3 mois provenant d'un taureau classé "AA" et de la vache "Christine de Lactor" qui a donné la production suivante:

2 ans	7,225	364	5.04	365 jours
-------	-------	-----	------	-----------

Un taureau âgé de 3 mois, provenant d'un taureau classé "AA" et de la vache "Mirette de Lactor" qui a donné les productions suivantes:

4 ans	9,795	420	4.29	365 jours
Adulte	11,223	472	4.21	365 jours

Ferme J.-A. Cimon, St-François de Salle, Cté de Laval, P.Q., offre en vente les taureaux suivants:

Un taureau né le 7 juin 1948, provenant d'un taureau classé "AA" et d'une vache soumise au contrôle officiel.

Un taureau né le 4 juin 1948, provenant d'un taureau classé "AA" et d'une vache qui a donné la production suivante:

3 ans	8,073	357	-	298 jours
-------	-------	-----	---	-----------

Un taureau né le 17 avril 1948, provenant d'un taureau classé "AA" et d'une vache qui a donné la production suivante:

4 ans	8,933	394	-	365 jours
-------	-------	-----	---	-----------

Un taureau né le 3 avril 1948, provenant d'un taureau classé "AA" et d'une vache qui a donné la production suivante:

4 ans	7,686	367	-	305 jours
-------	-------	-----	---	-----------

Un taureau né le 27 mars 1948, provenant d'un taureau classé "AA" et d'une vache qui a donné la production suivante:

2 ans	5,930	253	-	305 jours
-------	-------	-----	---	-----------

Le taureau qui est à la tête de ce troupeau est le fameux "Julien 15V-22824", très recommandable pour la reproduction.

Marc Leclerc, secrétaire.

ON désire acheter:

Hospice St-Charles,
Ferme Cap Rouge, Qué, P.Q.

12 juillet 1948.

Monsieur Marc Leclerc, B.S.A.,
Secrétaire.

Monsieur,

Sur la demande de Monsieur Bacon, nous avons décidé d'introduire du sang nouveau, dans notre troupeau de vaches canadiennes. Pour cela, il nous faut acheter un jeune taureau, ou un taureau âgé dont les preuves sont bien établies. Pour le placer à la tête de notre troupeau, il nous faut un "Excellent" alors nous avons pensé que vous pourriez nous venir en aide, car vous êtes toujours en contact avec les meilleurs éleveurs de "Race Canadienne". Nous aimerions à avoir des renseignements à ce sujet, car nous ne voulons pas être trompés.

Nous serions disposées à faire l'échange soit avec notre taureau âgé de 3 ans, né le 28 juin 1945, actuellement à la tête de notre troupeau, ou bien avec un jeune veau mâle, descendant de notre meilleure vache, tant au point de vue production et pourcentage de gras, tout en tenant compte de la conformation.

Si ceci intéresse quelques bons éleveurs de "Canadiennes" ils pourraient communiquer avec l'Econome de la Ferme de l'Hospice St-Charles, Cap-Rouge.

Respectueusement,

Sr M. de Ste-Bernadette-de-France, par:

Sr M. de Ste-Bernadette-de-Lourdes,
Assistante-économe.

GENEALOGIE de "RADIEUX de l'HOSPICE"

Radioux de l'Hospice ALT 08Z 27658, classé AA. No 744

La mère a donné 72,976 de lait en 9 lactations, et la moyenne de gras: 5.62%. Elle a mérité la médaille de Bronze et d'Argent. Sa classification est "très bonne" avec 86.0

Radioux de l'Hospice actuellement à la tête de notre troupeau. Né le 28 juin 1945, son poids est de 1650 lbs le 24 mai 1948. Petit fils de Marius

de Cap-Rouge 7715, classé AA et dans la classe Préférentielle. Quarante huit (48) filles au "Livre d'Or" et fils de Bijou de l'Hospice 3V 22740 classé AA qui est à la tête du troupeau de Monsieur Graham Hill de Pont-Rouge, Co. Portneuf.

Bijou a fait qualifier six (6) de ses filles à la Ferme de l'Hospice St-Charles, Cap-Rouge. Plusieurs de ces filles ont été vendues en dehors, et nous n'avons pas les records de ces génisses.

A date, nous avons huit (8) de ses filles, aucune en lactation, et un mâle que sera placé à la tête de notre troupeau, l'an prochain. Plusieurs de ses descendants ont été vendus à l'étranger.

Depuis au-delà de trente-cinq (35) ans, un seul taureau de sang étranger a été introduit dans le troupeau, et c'est le fameux "Deschambault Denis" 1P-17703, classé AA en 1940, lorsque les Religieuses du Bon-Pasteur ont acheté la Ferme Expérimentale.

Voici les records de la mère de "Radioux de l'Hospice 08Z:

Xylia de Cap-Rouge: 5N 16952 - No 542:

2 ans	: 272 jrs	: 5,564	: 324	: 5.82%	: 1938
3 ans	: 245 jrs	: 6,086	: 323	: 5.31%	: 1939
3 ans	: 264 jrs	: 7,313	: 384	: 5.25%	: 1940
4 ans	: 305 jrs	: 9,031	: 485	: 5.37%	: 1941
6 ans	: 305 jrs	: 10,090	: 555	: 5.50%	: 1942
7 ans	: 305 jrs	: 10,595	: 602	: 5.68%	: 1943
8 ans	: 305 jrs	: 8,921	: 500	: 5.60%	: 1944
9 ans	: 305 jrs	: 8,338	: 468	: 5.61%	: 1945
10 ans	: 365 jrs	: 7,074	: 456	: 5.68%	: 1946

Son père était Denis Bijou, classé AA. — 6.237
Sa mère: Radieuse de Cap-Rouge 20G 11820.

Voici ses records:

2 ans	: 305 jrs	: 8,526	: 399	: 4.68%	: 1933
3 ans	: 305 jrs	: 7,697	: 370	: 4.80%	: 1934
4 ans	: 232 jrs	: 7,549	: 384	: 5.09%	: 1935
7 ans	: 365 jrs	: 9,952	: 501	: 5.03%	: 1938
9 ans	: 305 jrs	: 7,677	: 372	: 4.85%	: 1940

Grand'mère du côté paternel: "Verchère de Cap-Rouge 8L 15124 - No 502.

Voici les records:

2 ans	: 305 jrs	: 8,274	: 391	: 4.73%	: 1936
2 ans	: 365 jrs	: 10,144	: 464	: 4.57%	: 1937
4 ans	: 283 jrs	: 8,652	: 390	: 4.51%	: 1939
5 ans	: 305 jrs	: 9,156	: 401	: 4.38%	: 1940
6 ans	: 296 jrs	: 7,764	: 358	: 4.61%	: 1941
7 ans	: 305 jrs	: 10,647	: 489	: 4.59%	: 1942
8 ans	: 365 jrs	: 12,558	: 564	: 4.46%	: 1944
10 ans	: 365 jrs	: 9,421	: 484	: 5.14%	: 1945

Père: Oedipe de Cap-Rouge 9078, Classe AA.
Mère: Quintaine de Cap-Rouge 22F 11347.

Cette vache a mérité la médaille de Bronze et d'Argent, et comme elle a été envoyée à la Ferme de Normandin, nous n'avons pas les records en main. Vous pourriez vous les procurer en vous adressant à Monsieur A. Belzil, de Normandin.

J.C. DUBEAU**ASSURANCES - GENERALES**

VIE — FEU — AUTOMOBILE
ACCIDENT — MALADIE — FIDELITE
Etc. - Etc.

Rue Poiré — Téléphone: 83

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE

**Concours d'Art
à l'Exposition de Québec.**

D'année en année, les concours d'Art et de Photographie, de même que le Salon National de Photographie de l'Exposition Provinciale suscitent un intérêt de plus en plus marqué, particulièrement parmi nos jeunes talents.

Les concours d'Art et de Photographie de la 37e Exposition Provinciale, du 3 au 12 septembre, sont ouverts à tous; les concurrents doivent soumettre des oeuvres originales, signées, dont la réalisation est due à l'esprit d'invention et d'initiative. Aucun droit d'inscription n'est exigé et les formules doivent être retournées au directeur de l'Exposition, avant le 25 août; les oeuvres soumises seront jugées le lundi 30 août.

Les divers prix que se partageront les concurrents en photographie, peinture, dessin, gravure, sculpture et modelage, arts décoratifs, dessins d'enfants, ouvrages de patience et d'adresse, concours spéciaux, s'élèvent à \$675.00. Les jeunes qui s'inscriront à ces concours y trouveront donc un encouragement mérité.

Quant au 5e Salon National de Photographie, présenté en collaboration avec le Photo-Club de Québec, il attire de nouvelles inscriptions chaque jour, avec des participants de tous les coins du pays, voir même des Etats-Unis. La date ultime pour la réception des photos est fixée au 21 août.

L'Exposition de 1948, dédiée en "hommage à nos industriels", s'annonce sous les auspices les plus favorables. La vente des billets à l'avance est très encourageante, les acheteurs étant stimulés par l'appât de 3,000 dollars en prix spéciaux. Les gagnants ne seront pas tenus d'être présents lors de cette distribution de prix, le 12 septembre au soir, au Parc de l'Exposition.

Support SPENCER

Le seul vêtement garanti
ne jamais perdre sa forme.
Etant dessiné spécialement pour vous
et fait de tissu qui ne s'étire pas.

SPENCERFLEX

Vous, Messieurs, portez le Spencerflex;
il soulage les douleurs du lombago
s'emploie après une opération,
pour ptose d'estomac, ptose de rein,
pour hernie, déviation d'épine dorsale.

Consultez la corsetière de votre district:
Tel: 60 - s 3 -

Mme L. de-G. FORTIN

Ste-ANNE-de-la-POCATIERE

Kam., P. O.

LISEZ ET FAITES LIRE

Le JOURNAL des COOPERATEURS
de l'Ecole Supérieure des Pêcheries.
organe du Service-Social-Economique

- Ste-Anne-de-la-Pocatière

Rédaction: Léo Bérubé

Les Terres de la Grande Anse ...

(Suite de la page 2)

Le 23 octobre 1777 (gr. Jean-Antoine Panet), Charles-Auguste Rhéaume vendait la seigneurie de la Pocatière à Lauchlin Smith, négociant, demeurant proche du Palais à Québec.

Nous devons à l'obligeance de M. Louis-J. Pelletier archiviste Judiciaire à la Rivière-du-Loup, la plus grande partie des renseignements qui suivent sur Lauchlin Smith et sa famille. Il les a puisés surtout dans les pièces suivantes: 1808, 16 mars (gr. Dubergès) premier inventaire de Lauchlin Smith; 1814, 5, 6 et 7 septembre (gr. Jean-Bte Taché), inventaire des biens de Lauchlin Smith et de ses quatre épouses défuntées; et 1815, 31 janvier (même greffe), acte de partage.

Lauchlin Smith (1736-1823), le cinquième seigneur de la Pocatière, était né à Inverness en Ecosse, au Royaume-Uni de la Grande-Bretagne le 11 juin 1736. Arrivé au Canada, avec l'armée de Wolfe, en 1759, il ne laissait aucun bien en Europe. Huit ans plus tard, le 2 mai 1767, il achetait de M. Jean Baillargé (1726-1805) une maison en dehors et près de la porte du Palais, à Québec. Le 10 mai 1768, il faisait l'acquisition de Henry O'Neil et de Mary Dunn d'une autre maison dans la ville de Québec, rue des Pauvres (côte du Palais) en dehors et près de la porte du Palais, qu'il vendit le 11 août 1780 à Samuel Philipps pour 400 livres afin de servir au paiement de sa seigneurie de la Pocatière. C'est donc là qu'il demeurait en 1777 lorsqu'il acheta cette seigneurie. Le 16 mars 1781, il rendait acte de foi et hommage pour cette même seigneurie.

Lauchlin Smith contracta cinq mariages. En premières noces il épousa, le 11 novembre 1770, sans contrat de mariage, Mary Campbell, veuve de William Bengilly, qui était décédé en Ecosse, vers 1766. Mary Campbell décéda à Québec, le 3 mars 1783, laissant de son précédent mariage une fille, Mary Bengilly, née en Ecosse vers 1766. Celle-ci épousa en premières noces Alexander McLinnan, et en secondes, François Brunel. Le 13 mars 1797 (gr. Charles Voyer, de Québec), elle donnait quittance générale à Lauchlin Smith pour ce qu'elle aurait à prétendre comme héritière de sa mère, Mary Campbell. Le 16 mars 1808, le notaire B. Dubergès, de Kamouraska, dressait l'inventaire des biens de Lauchlin Smith, un des juges à paix de Sa Majesté pour le district de Québec, et seigneur de la Pocatière, paroisse de Saint-Anne, résidant en son manoir au dit lieu, tant en son nom, à cause de la communauté de biens, suivant la coutume, qui a été entre lui et feu dame Mary Campbell, que chargé de procuration, du 3 février 1808 (gr. Jean-Baptiste McBean, à Berthier, comté de Warwick - Berthier-en-haut), de dame Mary Bengilly, ci-devant veuve de Alexander McLeonen (McLennan), présentement de François Brunel, demeurant au dit lieu de Berthier.

Du premier mariage de Lauchlin Smith avec Mary Campbell était née à Québec, le 6 mai 1777, Anne Smith, qui épousa, en janvier 1799, Joseph Fraser, arpenteur, et seigneur de l'Islet-du-Portage (Saint-André, comté de Kamouraska), fils de Malcolm Fraser, seigneur de Mont-Murray. Joseph Fraser décéda à la Rivière-du-Loup, à l'âge de 79 ans, le 21 octobre 1844, et fut inhumé le 25 dans le cimetière anglican du lieu. Anne Smith, veuve de Joseph Fraser, décéda le 1er août 1852 à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup, où elle demeurait, et fut inhumée le 4, au cimetière catholique de cette paroisse.

Le 24 septembre 1810 (gr. Thomas Pitt, de Kamouraska), Malcolm Fraser, seigneur de Mount-Murry, colonel de milice du comté de Northumberland, donnait à son fils Joseph Fraser, résidant à Saint-André, le seigneurie de l'Islet-du-Portage (Saint-André de Kamouraska). Le même jour (même gr.), Joseph Fraser et Anne Smith, son épouse faisaient donation de la dite seigneurie à leurs enfants, nés et à naître; Lauchlin Smith, seigneur de Sainte-Anne, acceptant pour ces derniers (27).

Le 18 janvier 1800 était baptisé en l'église catholique de Saint-André, André Fraser, né depuis un mois, fils de Joseph Fraser. André ou André-Lauchlin Fraser, qui épousa en 1828, Julie-Louise Pouliot, alla demeurer à la Rivière-du-Loup, où il mourut le 10 août 1877. Il fut inhumé dans le cimetière catholique de cette paroisse. Une de ses filles, Mary-Emma-Elmire, épousa le notaire Jean-Baptiste Délage, de Québec.

En deuxième nocées, Lauchlin Smith, veuf, épousa Barbara Boyton, à la cathédrale anglicane de Québec, le 22 novembre 1783.

Celle-ci serait née en Irlande vers 1767. Le Dr N.-E. Dionne rapporte qu'elle était Catholique, ce que semblerait établir l'acte de baptême suivant de la *négresse de Mr Smith*, car la seigneuresse paraît y avoir assisté:

"Le 15 septembre 1791, par nous curé de Sainte-Anne, a été baptisée Catherine-Barbe, âgée de 16 ans, négresse de "Mr Smith, seigneur de la paroisse. Le parrain a été le Sr "Louis Cazes, et la marraine Marie-Catherine Lefebvre, qui "ont signé avec nous. (Signé:) Marie-Catherine, Lefebvre, "L. Cazes, Barbara Smith, Finlay McKensie, Lefebvre, ptre, "c." (27).

Barbara Boyton, la deuxième épouse du seigneur Smith, décéda à Sainte-Anne, en 1793. Le 16 août 1793 (gr. Louis Cazes), elle avait fait son testament en faveur de sa fille, Marie Smith, âgée de 3 ans. Il faut croire que son fils, qui avait été baptisé sous le prénom de Lauchlin, en l'église presbytérienne Saint-André, à Québec, le 26 août 1786, était décédé plus tôt. Mary Smith, issue du deuxième mariage de Lauchlin Smith avec Barbe ou Barbara Boyton, était

née au mois d'août 1790, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. En Premières nocées, elle épousa dans cette même paroisse, le 24 novembre 1807, le notaire J.-F. Fournel (Contrat de mariage, la veille, au greffe B. Dubergès). Celui-ci mourut à Sainte-Anne, en avril 1809. En second mariage, Mary Smith épouse Thomas Martin. Le 6 novembre 1828, le notaire Pierre Garon recevait le testament de Mary Smith, en faveur de sa fille, Louise-Esther Fournel, et de sa nièce, Virginie Smith, fille de John-Gow Smith. Thomas Martin, son second mari, est alors dit absent de cette province. Mary Smith décéda chez son frère, John-Gow Smith, à Sainte-Anne, le 15 mai 1829, et fut inhumée le 17 dans le cimetière catholique de cette paroisse.

Lauchlin Smith, veuf, de la paroisse de Sainte-Anne, convola en troisième mariage, en la cathédrale anglicane de Québec, le 15 octobre 1795, avec Catherine Mills, veuve de Québec. Catherine Newton était veuve de Peter Mills (contrat de mariage, 13 octobre 1793 gr. Charles Voyer, de Québec). Madame Smith, de Sainte-Anne (née Catherine Newton) décéda à 64 ans, le 12 avril 1798 et fut inhumée le 17 (Etat civil de l'église presbytérienne Saint-André, à Québec). Aucun enfant n'était né de ce troisième mariage de Lauchlin Smith avec Catherine Newton.

C'est durant le veuvage de son père que devait naître John-Gow Smith, le sixième seigneur de la Pocatière, comme en fait foi l'acte de naissance et de baptême que nous reproduisons ci-après.

"Le 16 mai 1801, je soussigné, prêtre et curé de la paroisse Ste-Anne-du-Sud, ai suppléé les cérémonies de l'Eglise "à Jean Gow, l'ayant ondoyé pour danger, lequel enfant est "né aujourd'hui de parents inconnus. Le parrain a été "Etienne Leclair-dit-Francoeur, et la marraine: Marie-Fran- "çoise Ladurantais, femme de Joseph Petit-dit-Saint-Pierre, "qui n'ont su signer, de ce enquis suivant l'ordce (signé:) "Foucher, ptre." (27).

Lauchlin Smith, veuf, de Sainte-Anne, se maria une quatrième fois, en l'église presbytérienne Saint-André, à Québec, le 21 mars 1803, avec Mary Martin, âgée de 21 ans, de Québec. Par leur contrat de mariage, le 18 mars 1803, au greffe d'Augustin Dionne, on voit que Marie-Marguerite Martin était la fille de feu Pierre Martin et de Marie-Anne Gagnon. Elle décéda à Sainte-Anne, le 26 avril 1810, et inhumée au cimetière de cette paroisse. Elle était la mère de John-Gow Smith.

A cette époque Lauchlin Smith s'occupait activement de l'établissement d'une école à Sainte-Anne. On trouve au greffe du notaire Rémi Piuze, en date du 24 août 1811, un acte d'association du seigneur Lauchlin Smith et autres notables de la Pocatière, pour l'établissement d'une maison d'école dans leur canton. Le 9 janvier 1812 (même greffe), Lauchlin Smith et autres faisaient une donation pour l'établissement d'une école gratuite à Sainte-Anne; et le même jour le seigneur Smith faisait un marché avec Bernard Pelletier pour ouvrage à la maison d'école de Sainte-Anne (27).

(11) Cf: Concessions en fief et seigneurie, vol II (1927), p. 249.

(12) Ibid, vol, III (1928), p. 132.

(13) Ibid, p. 203.

(14) Cf: Aveux et dénombremments, régime français, cahier 4, folio 233, conservés aux Archives de la province de Québec.

(15) Cf: Cahier d'Intendance, Concessions en fief, I, f. 378, conservé aux Archives de la province de Québec.

(16) A consulter sur la famille d'Auteuil: La famille Juchereau-Duchesnay, par Pierre-Georges Roy.

(17) Cf: Gérard Ouellet, Ma paroisse (1946).

(18) Cf: le Dr N.-E. Dionne, Sainte-Anne-de-la-Pocatière et l'île-aux-Oyes (1910).

(27) Obligeance de M. Louis-J. Pelletier, archiviste judiciaire à la Rivière-du-Loup.

— A propos de défrichement, de mesures et de monnaie —

(Note de Léon Roy)

Le Père Paul Lejeune écrivait dans la *Relation des Jésuites*, de 1636 (édition Twaits, p. 184): "Quatre hommes peuvent défricher 8 arpents de terre par an, soit en 6 ans, 48 arpents. Vingt hommes défrichent en un an 30 arpents de terre au net de sorte que la charrue y passe. S'ils étaient intéressés dans l'affaire peut-être en feraient-ils davantage. La tâche ordinaire de chaque homme par an est de 1½ arpent, n'étant pas diverti (occupé) en d'autre chose. Vingt-quatre arpents en culture peuvent nourrir 36 personnes, ou même 48 si la terre est bonne". Comme les conditions n'avaient guère changé, quarante ans plus tard, lorsque commença la colonisation à la Grande-Anse, ces renseignements nous donnent une bonne idée de la façon dont vécut nos pionniers.

Rappelons que la perche mesurait 18 pieds français de longueur, et qu'on comptait 10 perches par arpent (180 pieds français). La lieue mesurait 84 arpents, et comme il faut 3 milles anglais pour faire une lieue française, nous avons 28 arpents au mille.

D'après feu M. E.-Z. Massicotte, dans le *Cahier des Dix*, No 6 (1941, p. 168), "en 1676, la livre tournois avait un pouvoir d'achat à peu près équivalent à \$2. ou \$3. d'aujourd'hui". Et comme notre monnaie a subi une dépréciation d'environ 50 pour cent depuis 1941, il faut majorer ces chiffres d'autant pour obtenir la valeur équivalente, en 1948, soit: \$3. à 4.50.

— A suivre —

La Province de Québec de nos jours.

Il sera intéressant pour les lecteurs de cette page de se reporter à près de trois siècles en arrière alors que cet immense territoire n'avait que quelques paroisses d'organisées, et comparer cette immensité sauvage à ce que les statistiques d'aujourd'hui font connaître.

Superficie:

251,700 milles carrés.

Cités et villes:

8 cités et 80 villes.

Statistiques vitales:

en 1940, -19,245 naissances; 6,438 décès, 7,805 mariages.

Écoles:

enfants d'âge scolaire, 205,243.

Agriculture:

production de 1941, \$193,784,000; grande culture, \$117,000,000; élevage des animaux, \$40,195,000; Production laitière, \$20,545,000; Aviculture, \$9,359,000; fruits et légumes, \$4,095,000; etc.....

Construction:

Travaux terminés, \$21,243,000.

Industrie forestière:

bois coupé, \$1,682,000.

Production des fourrures:

628 fermes: \$454,222.

Hôpitaux:

88 hôpitaux publics et 84 hôpitaux privés.

Bibliothèques:

1,072,000 volumes en circulation.

Manufactures:

734 établissements; production \$60,567,000.

Mines:

Production totale, \$15,433,000; or, \$5,313,154; argent, \$1,707,844.

Téléphones:

85,263.

Théâtres:

147; recettes, \$1,587,380.

Commerce: Importations:

\$18,220,635; exportations, \$1,063,000.

Transports: Véhicules moteurs:

120,514; routes améliorées: 213,000; gazoline, 101,101,100 gallons en un an; accidents d'automobiles, 1,825.

Ces statistiques remontent à 1940 et 1941; étant donné la hausse des prix, plusieurs productions ont presque doublé, si on leur attribue une valeur en argent.

D'autre part, comme depuis 10 ans la population de la province a moins émigré que jamais, — c'est du moins ce que nous croyons — les affaires se sont accrues dans des proportions considérables et plusieurs de ces statistiques ne sont plus d'actualité.

Mais, comparons-les tout de même à ce que nous aurions pu écrire en 1665, par exemple, alors qu'il n'y avait dans tout le Canada qu'environ 3,500 Blancs, — la population de Ste-Anne, en somme — et nous pourrions mesurer le chemin tracé par ceux dont M. Roy relève les premières traces dans les colonnes ci-contre.

L. G. F.

Le coin des Curieux!



Le bétail sur les fermes

Le dénombrement des espèces animales de la ferme effectué par la division agricole du Bureau provincial de la Statistique en coopération avec le Bureau fédéral, révèle que la population de toutes les espèces animales est à la baisse au Canada.

Dans la province de Québec, les résultats de ce recensement comparés à ceux du relevé de décembre 1948 indiquent une diminution de 20% de la population chevaline; 2,8% chez les bovins, de 12,3% chez les moutons et de 12% de la population porcine. La réduction, dans ce dernier cas est attribué à l'instabilité du marché et à la crainte des éleveurs de ne pouvoir se procurer les moulées nécessaires, disent les correspondants.

Les populations s'établissent comme suit: chevaux, 315,700; tous bovins, 1,796,000; moutons et porcs, 342,000 et 1,134,400 respectivement.

Les betteraves fourragères comme denrée alimentaire.

On accordera plus d'attention à la production des betteraves fourragères pour la consommation humaine en Allemagne, où l'on a inventé un procédé qui enlève à cette racine son goût amer et piquant. Cette racine donne un rendement calorifique plus élevé à l'acre que les pommes de terre ou les navets, et on peut se servir du feuillage comme ensilage, ajoutant ainsi de 30 à 35 p. 100 à la valeur de cette récolte. Les betteraves fourragères transformées peuvent être utilisées comme légumes, transformées en marmelade ou en farine bonne à mélanger avec la farine de blé dans une proportion de 20 à 25 p. 100.

Succédané du jute.

Afin de fournir à l'agriculture de l'Afrique du Sud un approvisionnement constant de cellulose indigène pour la confection de sacs, on effectue des recherches expérimentales sur la culture du chanvre Deccan ou "passe-rose sauvage". On a rentré la première récolte de 500 acres et l'on est en voie de construire une fabrique pour l'extraction de la cellulose.

Nouveau drap de cellulose.

Après huit années de recherches sur l'usage de la cellulose des noix de terre pour la fabrication du drap, on vient d'ouvrir une fabrique en Ecosse où cette cellulose est mélangée avec de la laine et produit un drap appelé Ardil qui convient bien à la confection des vêtements, des draperies et autres textiles.

Le DDT tue les punaises de lit et retarde leur retour.

Les punaises peuvent s'introduire même dans les habitations les plus propres. On peut maintenant s'en débarrasser rapidement, grâce au DDT.

Voilà ce qui ressort de la causerie prononcée récemment devant les membres de l'Association des pharmaciens détaillants de l'Ontario par M. C.-R. Twinn du ministère fédéral de l'Agriculture. Il

a rappelé aux pharmaciens combien il était difficile dans le passé de détruire les punaises de lit sans recourir à la fumigation au moyen de l'acide cyanhydrique si dangereux. Pendant le jour, les insectes se cachent dans des endroits obscurs et plus ou moins accessibles et voilà pourquoi il est si difficile de les atteindre.

Mais maintenant, un seul bon traitement avec une pulvérisation à 5% de DDT non seulement tue les punaises, mais laisse un dépôt qui empêche le retour des insectes pour plusieurs mois.

M. Twinn déclare qu'en employant le DDT, de préférence sous forme liquide à 5% de poison, mais aussi sous forme de poussière, on n'a pas besoin d'atteindre tous les endroits où les insectes se cachent et pondent leurs oeufs. Si on applique du DDT au châlât et aux matelas ainsi qu'aux endroits que les punaises devront franchir pour se rendre à l'endroit où elles se nourrissent, l'infestation prendra bientôt fin.

La production mondiale de laine augmente en 1948.

Quoique la production de la laine ait encore diminué cette année au Canada et aux Etats-Unis, les rapports de presque tous les pays qui se livrent à l'élevage des moutons signalent que les pâturages et la nourriture ont été favorables, et que la production de la laine peut enregistrer une hausse.

En Australie, après quatre ans de production déficitaire, la récolte totale de laine atteindra peut-être un milliard de livres. Les fermiers de la Nouvelle-Zélande récolteront probablement plus de laine au cours de la saison commençant le 1er juillet que dans la saison précédente.

On s'attend à une récolte un peu plus forte de laine dans la plupart des pays sud-américains. L'Uruguay se remet de la sécheresse de 1943. Les prix mondiaux meilleurs ont eu pour résultat de rétablir la récolte de l'Argentine, — principal pays producteur de laine de l'Amérique du Sud, — à près d'un demi-milliard de livres.

L'Afrique du Sud, la Turquie et l'Inde s'attendent à une augmentation en 1948, et d'autres pays asiatiques s'attendent à une production égale à celle de 1947.

Presque tous les pays européens signalent une augmentation pour la quatrième année consécutive, à l'exception de la Belgique, de l'Eire, de la Grèce, de la Hollande et de la Tchécoslovaquie.

La production mondiale pour 1948 est estimée à 3,830,000 livres, soit à peu près 100 millions de livres ou presque 3 p. 100 de plus qu'en 1947.

On poursuit les recherches sur les aliments congelés.

Il y a à peu près vingt-cinq ans que les aliments congelés firent leur apparition sur le marché. Depuis lors, on les a acceptés, non seulement comme un luxe, mais comme des aliments essentiels. Cette acceptation est attribuable en partie aux méthodes améliorées de production. D'après C. C. Strachan, de la station expérimentale fédérale de Summerland, C.-B., l'expansion de l'industrie sera conditionnée par l'amélioration de la qualité des fruits et des légumes.

Grâce à la congélation, on peut avoir pendant toute l'année des produits saisonniers en parfait état de fraîcheur. Un morceau de shortcake aux fraises servi en plein hiver avec toute l'apparence et la saveur des fraises fraîches est très goûté. Cependant, à moins de prendre les précautions voulues pour choisir les fruits et les légumes pour la congélation et de les apprêter et les congeler avec soin, nous n'obtiendrons qu'un produit de mauvaise qualité.

Les expériences ont démontré que les fruits et les légumes ne sont pas tous propres à la congélation. On a constaté également que certaines variétés gardent mieux que d'autres leur saveur et leur qualité et que certaines régions sont préférables pour la culture de certaines variétés. On fait des essais de sélection améliorante pour obtenir des variétés améliorées pour la congélation.

Les expériences ont démontré qu'il est essentiel de n'employer que des produits crus de haute qualité, cueillis avec soin et à la bonne phase de

maturité. Il est de rigueur de blanchir ou stériliser les légumes au moyen de l'eau chaude ou de la vapeur avant la congélation si l'on veut avoir un produit de qualité, et ce traitement doit être soigneusement contrôlé pour chaque produit. On a étudié récemment de nouvelles méthodes électroniques qui peuvent être une amélioration sur les méthodes actuelles.

L'emploi d'antioxydants, et particulièrement l'acide ascorbique (vitamine C), pour prévenir le brunissement et les mauvaises odeurs dans certains fruits congelés comme les pêches et les abricots, a donné des produits de qualité infiniment meilleure.

On a accompli des progrès réels dans l'outillage et les méthodes de congélation ainsi que dans l'emballage du produit congelé. Pour pouvoir retenir la qualité du produit, ces emballages doivent être à peu près étanches à l'humidité. Le fort cartonage ciré, la cellophane et certains autres matériaux se sont montrés satisfaisants. Il est nécessaire de tenir le produit constamment congelé à zéro ou moins.

Les recherches ont permis de déterminer les périodes maxima d'entreposage des aliments, afin de leur conserver toute leur qualité et toute leur saveur. Sauf quelques exceptions, le produit congelé devrait être consommé au cours des 10 ou 12 mois qui suivent la congélation et il ne faudrait pas les garder jusqu'à la prochaine saison.

Enfin, les expériences ont démontré que les valeurs nutritives sont très bien conservées dans le produit congelé, à condition que tous les détails du procédé de conservation soient scrupuleusement observés. A mesure que les recherches se poursuivront, on peut s'attendre à d'autres améliorations dans la qualité des fruits et des légumes congelés.

Min. de l'Agr., Ottawa.

JEUNE COUPLE DEMANDE

On demande un jeune couple pour travail général sur ferme dans les Cantons de l'Est. Fermier doit posséder diplôme cours moyen d'agriculture. Donner références en écrivant à Casier 158, Gazette des Campagnes.

ATTENTION!

Pour vos achats de montres, bagues,
argenterie, bijouterie, etc.,
rendez-vous chez

H. PELLETTIER

BIJOUTIER

STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE,
Kamouraska, P. Q.

Spécialité:
réparation de montres,
horloges — bagues

La "Gazette des Campagnes" est publiée à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, par Fortin & Fils, Imprimeurs.
— Elle paraît le jeudi de chaque semaine.

Abonnement: 1 an \$2.00
6 mois \$1.25
Le numéro \$0.05

Directeur: L.-de-G. Fortin.

Circulation, au 26 décembre 1946, 1,911 numéros

Attention! — Un Regard

SUR un PETIT COIN de

"Jardin en Fleurs"

ADMIREZ, FELICITEZ, ENCOURAGEZ
nos GENEREUX DONATEURS.

Pour FAIRE un JARDIN plus COMPLET:
AUGMENTONS le nombre des DONATEURS

Le BAZAR DE STE-ANNE

17 - 31 JUILLET.

Nouvelles de "chez nous."

Le bazar.

Aux derniers jours de la semaine dernière, un baromètre du bazar fut mis en fonctionnement. Il commençait à marquer au-dessus de \$12,000.00 de pression! Au moment où ces lignes sont écrites, il y a \$17,000.00 en caisse, et tout laisse prévoir que le chiffre de \$20,000.00 peut bien être atteint, avec un actif marchandises en mains d'environ \$2,000. à ajouter à cela.

Dès aujourd'hui, on peut dire que le bazar de Ste-Anne a été un succès. La mauvaise température — archi-mauvaise en la fête de Ste-Anne, principalement, — a nui considérablement aux opérations, principalement à l'extérieur. Le jour des élections, personne n'eut même l'idée d'aller visiter le terrain; et le soir, ce fut le noir silence...

Beaucoup de visiteurs viennent de paroisses assez éloignées, et ils y reviennent... quand il ne pleut pas!

Bazarville.

Depuis le 17 juillet, dans le coin sud-ouest du village de Ste-Anne, près du transmetteur de CHGB, existe un vrai village de tentes, kiosques, plateformes, enclos, des installations de toutes sortes pour la récréation des âmes en peine, qui cherchent la distraction, tout en faisant la charité.

C'est Bazarville; une petite cité dans la grande... du village de Ste-Anne; cette organisation généreuse de servir de terrain de jeux pour les enfants, linira peut-être par servir de terrain d'amusement en plein air pour les enfants de tous les âges!...

Par les soirs, — lorsqu'il ne pleut pas, ce qui arrive de temps à autre, depuis le début du bazar — les gens de la paroisse et des paroisses environnantes viennent se délasser au grand air, et y laisser leurs piastres et sous en faveur de l'oeuvre de la reconstruction de l'église.

De loin, le soir, Bazarville est toute illuminée comme les grands parcs; et les haut-parleurs puissants portent à des milles à la ronde la voix des annonceurs qui font valoir les avantages des divers jeux et attractions.

Malgré les pluies répétées, les journées plutôt allucinantes des élections, et une expérience toute neuve en ces sortes d'organisations, nous pouvons croire déjà que la Chambre de Commerce se tirera heureusement de ce premier essai.

Et rien d'impossible que le terrain de jeux de la Chambre de Commerce soit une institution qui dépasse les espérances les plus fantastiques, avec le temps.

Amélioration à la voirie dans Ste-Anne.

Les débris de l'église et du monticule sur lequel elle était située sont utilisés pour faire le chargement des routes en amélioration. Au moulin, à l'intersection des routes 2 et 2A, on a considérablement élargi le tronçon qui les relie; on déplace la côte qui descendra droite et beaucoup moins abrupte. Ainsi disparaîtront une jonction fort dangereuse et une montée qui ne l'était pas moins.

A l'ouest du village, à St-Christophe, on refait également la jonction entre la route 2 et la route 2A. Pour cela, on dynamite la montagne, et l'on prépare le pavage de la route No 2 qui passera en bas, selon les projets actuellement en voie d'exécution.

Ainsi le trafic lourd et direct (qui n'a rien à faire à Ste-Anne) n'encombrera plus l'avenue Painchaud, étroite et peu adaptée au trafic en transit. Du reste, depuis que la route d'en bas est bloquée, pour fins de réparations, les embouteillages ne sont pas rares aux jours d'affluence; cette route d'en bas offrira donc au camionnage sur longue distance, comme aux voyageurs de passage, une commodité très grande. Et notre rue principale s'en trouvera dégagée d'autant.

Il restera aux hommes d'affaires de Ste-Anne, et aux institutions intéressées de faire valoir notre village de loin et d'y attirer les touristes ou les gens d'affaires. Des panneaux décrivant le village et ses principales attractions feraient peut-être un meilleur effet que d'obliger tout le monde à passer en une rue congestionnée, et où ils ne peuvent faire mieux que se dépêcher.

Sur le chantier de l'église.

Depuis quelques semaines, c'est la Voirie provinciale qui a succédé à la Voirie municipale et aux particuliers, dans l'enlèvement des débris de la démolition, et dans le nivellement du terre-plein qui servait de place publique, autour de l'église.

Pour ce faire, depuis le début, on utilise une déblayeuse mécanique — qui, incidemment, appartient à un de nos concitoyens, M. Robert Anctil, —; celle-ci refoule les matériaux à enlever jusque sur l'ancien trottoir, où on les charge à la pelle sur des camions.

Il y a déjà beaucoup de débris enlevés; le terre-plein est à moitié disparu. Seul l'intérieur de la grande nef, jusqu'aux transepts, est encore rempli à hauteur des fondations de ciment de 1919.

La fête de Sainte-Anne

La mauvaise température de dimanche dernier a forcé les autorités religieuses à remettre au lendemain la procession de la statue de notre bonne sainte.

Le 26, il fit beau, dans l'avant midi, et la messe en plein air put avoir lieu à l'heure annoncée, à 10 h. a. m. sur le terrain du parc d'amusements. Le sermon fut donné par M. l'abbé Lucien Pageau, curé de St-Bruno.

De bonne heure dans l'après-midi, la pluie commença à tomber, et le soir, ce fut le déluge....

Une fanfare avait été invitée pour la circonstance, celle de Rivière-du-Loup, qui est sous la direction de M. Adrien Girard.

Comme il faisait un temps de chien, le souper canadien fut donné dans la salle du bazar au Collège. La fanfare invitée y donna son concert. Et les bingos se succédèrent à une allure accentuée, pour aboutir finalement à un grand succès pécuniaires.

Naturellement, il ne put être question de procession aux flambeaux, comme l'indiquait le programme de la journée.

Si la température le permet, dimanche, jour de la solennité de Sainte-Anne, il y aura une procession de Sainte-Anne, dans le village, avec un salut chanté en plein air, au presbytère.

L. G. F.

Un général persan écrivit à Lysandre, chef des Lacédémoniens: "Si j'entre dans la Grèce, je mettrai tout à feu et à sang."...Lysandre lui répondit seulement: Si.

Le fameux dentiste Duchesne, avant de procéder à ses opérations sur la place publique, s'écriait: "Messieurs, d'autres vous arrachent les dents; moi je les arrache pas, je les cueille."

Une belle famille Canadienne

Fête inoubliable à Ste J.-d'Arc.

Le Père Gérard Campagna, P.M.E., de retour des Philippines — Fête de famille

A l'occasion de la venue au Canada du R. P. Gérard Campagna, P.M.E., qui fut prisonnier de guerre des Japonais; aux Philippines, le curé de Sainte-Jeanne-d'Arc a invité ses nombreux frères religieux et laïcs à une fête de famille autour de leur maman, Mme veuve Trefflé Campagna, qui demeure avec son fils au presbytère de Sainte-Jeanne-d'Arc, cté de Drummond.

Le R. P. Emile Campagna, des Pères du Sacré-Coeur de Picpus, fut le premier au rendez-vous. Le Dr Elzéar Campagna, professeur de botanique à l'École Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, vint aussi accompagné de ses deux frères, le R. F. Louis-Gérard, S.C., assistant général des Frères du Sacré-Coeur, et le R. F. Dominique S.C., directeur de l'École Saint-Charles de Limoilou. Le R. P. Campagna, P.M.E., des missions étrangères de Pont-Viau, récemment revenu des Philippines, ainsi que le R. P. Joachim Campagna, O.M.I., des missions indiennes de l'Alberta, étaient déjà les hôtes de leur maman au presbytère de Sainte-Jeanne-d'Arc. M. Cyril Campagna, cultivateur, ainsi que son épouse et quelques-uns de leurs enfants arrivèrent au matin même de la fête du 27. M. Maurice Campagna, constructeur, d'Arthabaskaville, ainsi que son fils Yves, ne tardèrent pas, eux non plus, à venir partager la fête de famille.

Trois autres membres de la famille de M. Trefflé Campagna n'avaient pu assister à la fête: le R. P. Oliva Campagna, F.S., de la Fraternité sacerdotale, que ses devoirs retenaient à Rome; les Révérendes Soeurs Marie-Dominique et Germaine, des Servantes du Saint-Sacrement, respectivement à Sherbrooke et à Chicoutimi.

La grand-messe de ce dimanche, 27 juin 1948, revêtit un caractère particulier pour les paroissiens de Sainte-Jeanne-d'Arc. En effet, cinq frères de la famille Campagna officiaient à l'autel, alors que le Père Emile prononçait le sermon de circonstance. Le Père Gérard, P.M.E., le héros de la fête était le prêtre célébrant, tandis que ses frères, le R. P. Joachim, l'abbé Joseph et les RR. FF. Louis-Gérard et Domonique, S.C., servaient respectivement cérémoniaire et thuriféraire.

Après le chant de l'Evangile, M. le curé Joseph Campagna, frère des invités, présenta ses frères aux paroissiens de Sainte-Jeanne d'Arc et leur souhaita la plus cordiale bienvenue dans son église. Puis le Père Emile Campagna, S.C., expliqua aux fidèles l'objet de la fête de ce jour, c'est-à-dire: une réunion de neuf frères dont six prêtres et religieux et trois laïcs, en vue de resserrer leurs liens de charité fraternelle, tout en rendant gloire à Dieu pour l'heureux retour du Père Gérard, P.M.E., après toutes ses péripéties en pays de mission.

Le dîner intime avait été préparé par la maman des neuf frères Campagna, et fut servi par Mlle Marguerite Boucher, cousine des convives, et par quelques autres personnes de Sainte-Jeanne d'Arc.

Le soir, la prière du soir, comme autrefois à Saint-Paul, couronna une journée toute remplie de charité fraternelle et de reconnaissance au Bon Dieu qui avait comblé de ses biens spirituels la famille Trefflé Campagna.

C'EST votre JOURNAL: REPANDEZ-LE!

Découpez ce coupon d'abonnement:

"Gazette des Campagnes"

Veillez trouver ci-inclus le montant de \$..... pour abonnement au journal:

La "GAZETTE des CAMPAGNES"

du..... au.....19....

Nom de l'abonné:.....

Adresse.....

Ancien abonné () Nouvel abonné ()



URGENT!

ATTENTION:

Il manque des parents à 700 petits délaissés temporairement hébergés à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul numéro 680, Chemin Sainte-Foy, Québec

POUVEZ-VOUS REMPLACER LEURS PARENTS INCONNUS ?

Si vous projetez cette incomparable charité ce geste héroïque et sauveur comme première formalité faites venir et remplissez

LE QUESTIONNAIRE DES PARENTS ADOPTIFS

Écrivez aujourd'hui!